

## Détecteur extérieur bi-volumétrique FT-89RS

Le détecteur bi-volumétrique FT-89RS est un détecteur de mouvement extérieur à double technologie, PIR (Infra-rouge) et MW (Micro-onde), ce qui lui procure une efficacité optimale tout en réduisant au maximum les risques de déclenchements intempestifs.

Son panneau photovoltaïque intégré lui confère une très longue autonomie d'alimentation.

Le FT-89RS utilise aussi un protocole de communication radio sécurisé contre le piratage et effectue à intervalles réguliers des tests sur son état de fonctionnement. Il dispose par ailleurs d'un système anti-ouverture afin de prévenir toute tentative de neutralisation.

Le FT-89RS bénéficie d'une immunité animale pour les animaux de moins de 20kg. Il convient toutefois de s'assurer que l'animal ne puisse s'approcher à moins de deux mètres du détecteur.



### Installation

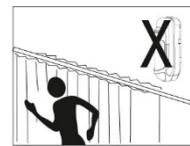
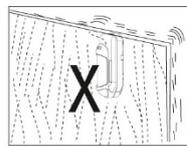
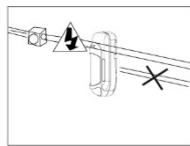
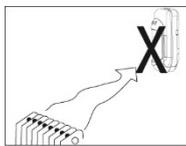
#### Positionnement

Le détecteur bi-volumétrique FT-89RS peut être fixé soit directement sur un mur plan ou en angle, soit en utilisant le support avec rotule fourni.

La hauteur d'installation recommandée est comprise entre 2 et 2,4 mètres du sol. La portée de détection du FT-89RS est de 12 mètres environ sur un angle de 90°.

Pour un fonctionnement optimal, il est conseillé :

- D'orienter le panneau solaire le plus au Sud possible ;
- D'éviter que le détecteur ne soit soumis à de brusques écarts de température ou aux courants d'air ;
- D'éviter d'installer le détecteur à proximité d'appareils générant de forts signaux électromagnétiques (câbles, transmetteurs...) ;
- De fixer le détecteur sur un support stable et non métallique.



#### Enregistrement du détecteur

1. Ouvrir le détecteur FT-89RS ;
2. Brancher le connecteur fourni au bornier « SOLAR » situé en haut à gauche du circuit imprimé ;
3. Relier le fil rouge du connecteur au câble rouge du panneau solaire et le fil noir du connecteur au câble noir du panneau solaire ;

Bornier d'alimentation solaire



4. Brancher le connecteur de la batterie sur le bornier BAT1 situé en bas à gauche du circuit imprimé, le détecteur FT-89RS s'initialise durant 3 minutes ;



5. Sur la centrale composer \* (étoile) pendant 3 secondes ;
6. Composer ensuite 9876 # (code Administrateur par défaut) ;
7. Puis 5 # 2 # (n° de la zone choisie compris entre 01 et 32) # ;
8. Activer le détecteur en passant votre main devant les capteurs PIR ou en appuyant sur le bouton anti-arrachement (ressort) ;
9. Appuyer 3 fois sur la touche Retour de la centrale pour sortir du menu.

A ce stade le détecteur est correctement enregistré, mais son type (détecteur de mouvement) n'est pas encore identifié par la centrale. Pour l'identifier, il convient d'effectuer une attribution de zone selon la procédure suivante :

1. Sur la centrale composer \* (étoile) pendant 3 secondes ;
2. Composer ensuite 9876 # (code Administrateur par défaut) ;
3. Puis 6 # 1 # (suivi du même n° de zone que celui choisi ci-dessus lors de l'enregistrement) # ;
4. Composer ensuite 3 # (3 correspondant à un détecteur volumétrique) ;
5. Appuyer 3 fois sur la touche Retour de la centrale pour sortir du menu.

Se référer au manuel de la centrale d'alarme pour tout détail complémentaire.

#### Remplacement de la batterie

En cas de baisse de tension de la batterie, le détecteur bi-volumétrique FT-89RS informe directement la centrale. La centrale affiche alors durant une semaine le numéro de zone du détecteur suivi du pictogramme de batterie (—■). Le remplacement de la batterie doit alors être effectué sous une semaine.

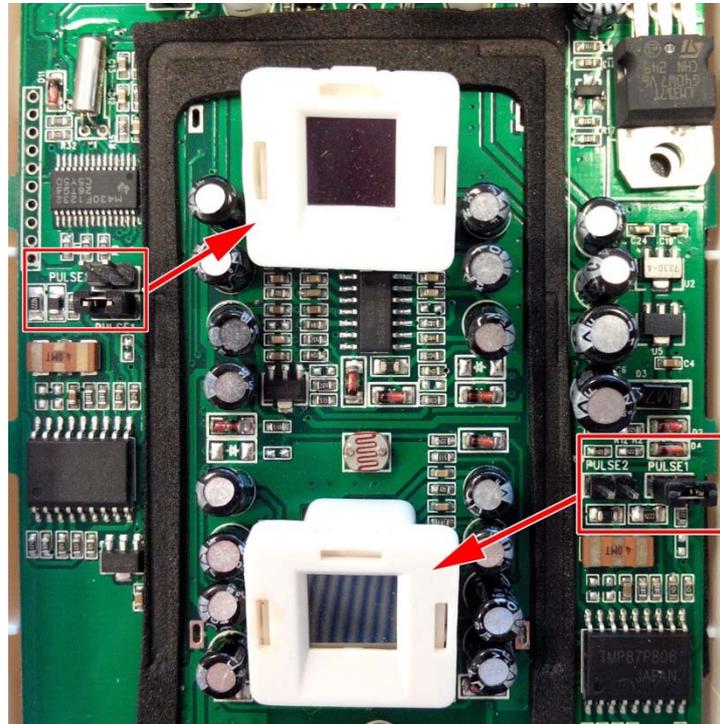
Pour le remplacement de la batterie, il faut préalablement configurer la centrale pour autoriser l'ouverture du détecteur sans déclenchement d'alarme en appuyant sur la touche \* (étoile) de la centrale durant 3 secondes, puis 9876 # (code Administrateur par défaut). Vous disposez alors de 5 minutes pour ouvrir le détecteur et procéder au remplacement de la batterie.

Après le remplacement de la batterie, le détecteur FT-89RS s'initialise automatiquement durant 3 minutes.

## Réglages avancés

Sensibilité des capteurs PIR (Infra-rouge) :

Il existe 3 modes de réglage de sensibilité du capteur PIR : sensibilité haute, moyenne et basse (cf. schéma). Chaque détecteur se règle de manière indépendante à l'aide des switches PULSE1 & PULSE2 situés à gauche et à droite du circuit imprimé.



Réglage capteur PIR 1 (haut)		Réglage capteur PIR 2 (bas)	
	1 pulsation / sensibilité haute		1 pulsation / sensibilité haute
	2 pulsations / sensibilité moyenne		2 pulsations / sensibilité moyenne
	3 pulsations / sensibilité basse		3 pulsations / sensibilité basse

## Spécifications

- Méthode de détection : PIR & MW
- Portée de détection : 12 m
- Angle de détection : 90°
- Tolérance animale : 20 kg
- Protection lumière blanche : > 15 000 Lux
- Fréquence de transmission : 433 Mhz
- Technologie de codage : Broadcasting
- Portée de transmission : 150 m max. en champ libre
- Protection vandalisme : oui
- Fonctionnement : Extérieur
- Alimentation : Par panneau photovoltaïque + batterie de secours
- Température de fonctionnement : -10 C° à +40 C°
- Dimensions : 300 x 93 x 70 mm
- Poids : 860 g